

## Résumé épidémiologique hebdomadaire

# Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 6 au 12 décembre 2020

Ce résumé présente les plus récentes données disponibles dans le système de gestion des cas et des contacts (système de GCC) et les autres systèmes locaux de gestion des cas (système de GCC plus) en date du **15 décembre 2020**.

Veillez consulter [l'outil interactif de l'Ontario sur la COVID-19](#) afin de prendre connaissance des plus récentes données sur la COVID-19 selon les bureaux de santé publique, les groupes d'âge, le sexe et les tendances au fil du temps.

Un [résumé quotidien](#) est disponible et présente un résumé épidémiologique de l'activité récente de la COVID-19 en Ontario. Le présent rapport hebdomadaire offre un résumé épidémiologique de l'activité de la COVID-19 en Ontario au fil du temps.

## Faits saillants

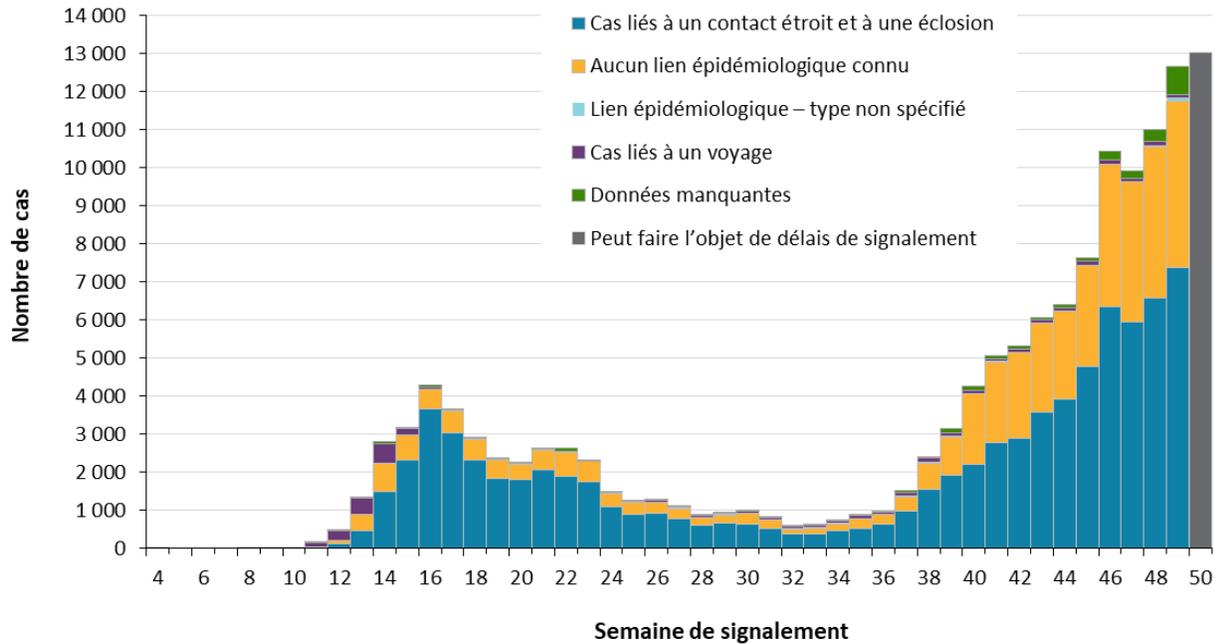
- Un total de 142 093 cas confirmés de COVID-19 ont été signalés en Ontario, avec une date de signalement à un bureau de santé publique jusqu'au 12 décembre 2020.
- Pour les cas dont la date de signalement à un bureau de santé publique varie du 6 au 12 décembre 2020 (50<sup>e</sup> semaine) :
  - au total, 13 049 cas ont été signalés à la santé publique contre 12 666 cas pendant la semaine précédente (du 29 novembre au 5 décembre).
  - Le taux d'incidence de la maladie pour 100 000 personnes a continué d'augmenter dans tous les groupes d'âge pendant la semaine visée. Une forte augmentation du taux d'incidence de la maladie pour 100 000 personnes a été constatée parmi les cas âgés de 80 ans et plus pendant la semaine visée (106,7) par rapport à la semaine précédente (79,5).
  - Environ 64,7 % des bureaux de santé publique ont signalé une augmentation du taux d'incidence de la maladie pendant la semaine visée par rapport à la semaine précédente. Cette augmentation du taux d'incidence de la maladie est la plus notable parmi les bureaux de santé publique de la région de l'Est.

Dans le présent document, l'expression « date de signalement à un bureau de santé publique » s'entend de la date à laquelle les bureaux de santé publique locaux ont été informés du cas pour la première fois.

Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner le retrait ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents. Ainsi, les comparaisons du nombre de cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique peuvent ne pas correspondre à la variation du nombre de cas quotidiens déclarés publiquement par la province pour la même période, ce qui reflète la différence du nombre cumulatif d'une journée à l'autre.

## Nombre de cas au fil du temps

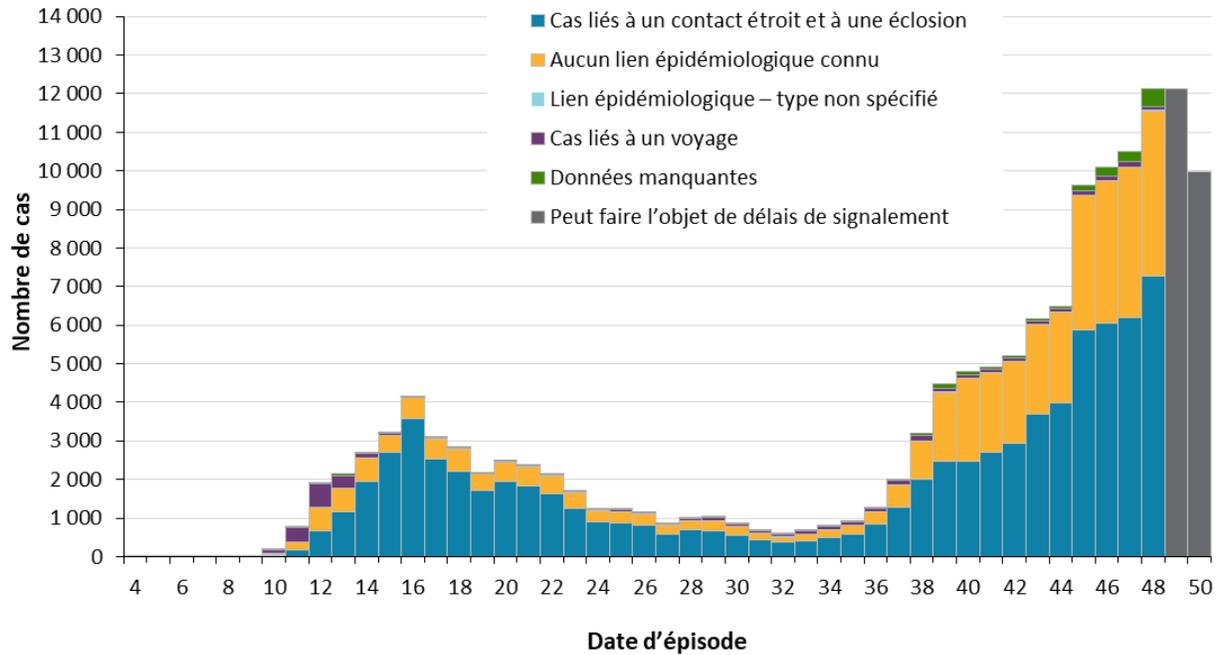
**Figure 1 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** système de GCC plus

**Figure 2 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date approximative d'apparition des symptômes : Ontario**



**Remarques :** La date d'épisode n'est pas indiquée pour tous les cas. Les cas dont la date d'épisode n'est pas indiquée ne sont pas inclus dans cette figure. La définition de la date d'épisode est présentée dans les notes techniques. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** système de GCC plus.

## Caractéristiques des cas

**Tableau 1 : Résumé des cas confirmés de COVID-19 selon la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

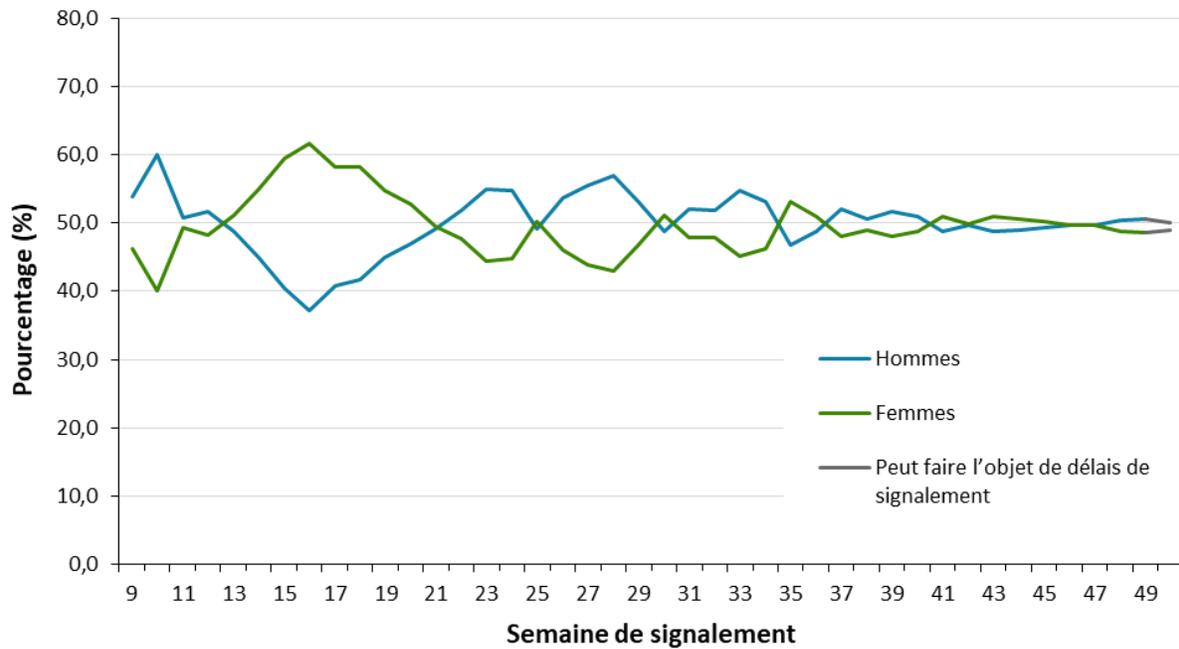
	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre)	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 12 décembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de cas	12 666	13 049	142 093	955,9
Hommes	6 412	6 543	69 630	951,3
Femmes	6 160	6 377	71 634	949,4
19 ans et moins	1 933	2 029	17 871	569,8
20 à 39 ans	4 751	4 767	52 008	1 251,3
40 à 59 ans	3 712	3 727	40 681	1 033,2
60 à 79 ans	1 728	1 794	20 434	691,5
80 ans et plus	540	725	11 079	1 631,0
Nombre de cas rétablis	S. O.	S. O.	125 274	S. O.

**Remarques :** L'âge ou le genre n'est pas indiqué pour tous les cas.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** système de GCC plus

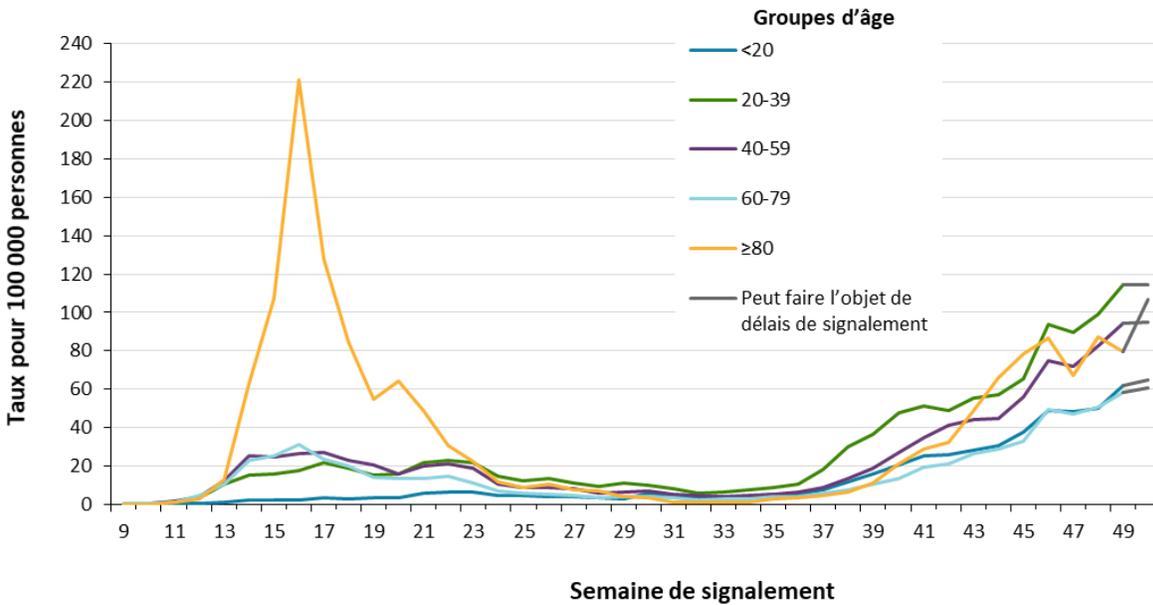
**Figure 3 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le genre et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** Le genre n'est pas indiqué pour tous les cas. Le dénominateur utilisé pour calculer les pourcentages hebdomadaires comprend tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** système de GCC plus

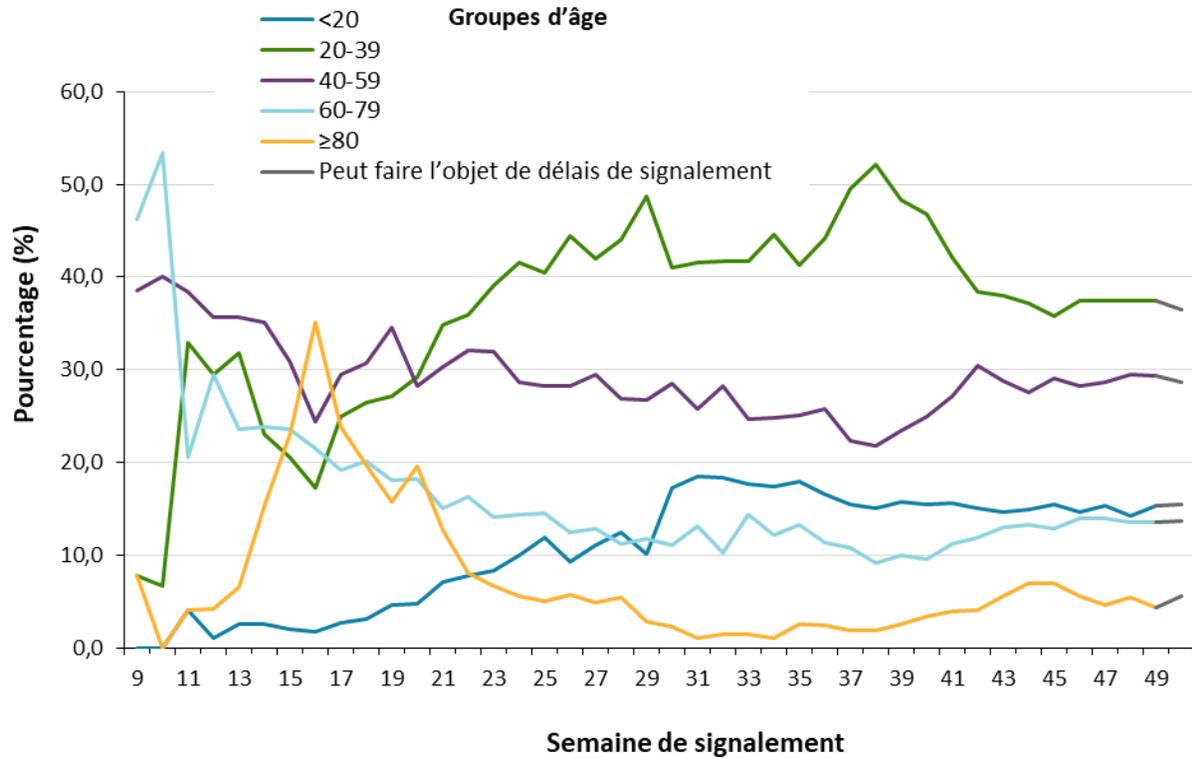
**Figure 4a : Taux des cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** système de GCC plus

**Figure 4b : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

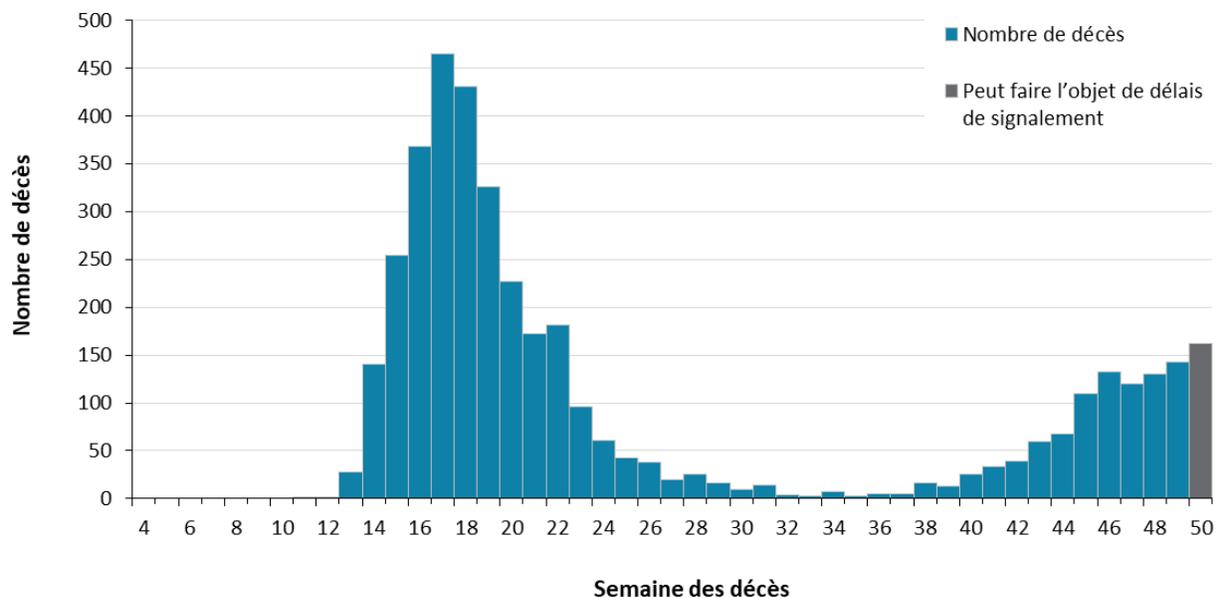


**Remarques :** Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** système de GCC plus

## Décès

Figure 5 : Décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario



**Remarques :** Les cas n'indiquant aucune date de décès ne sont pas inclus dans cette figure. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre 2020). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** système de GCC plus

**Tableau 2 : Résumé des décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario**

Décès	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre)	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 12 décembre	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de décès	119	45	4 032	27,1
Hommes	52	21	1 881	25,7
Femmes	67	24	2 119	28,1
19 ans et moins	0	0	1	0,0
20 à 39 ans	1	2	15	0,4
40 à 59 ans	5	2	160	4,1
60 à 79 ans	34	10	1 054	35,7
80 ans et plus	79	31	2 802	412,5

**Remarques :** L'âge et le genre ne sont pas nécessairement indiqués pour tous les cas. La semaine de signalement est la semaine où le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Cela est différent de la « semaine des décès » présentée dans la figure 5, qui correspond à la semaine où le résultat du cas est signalé comme étant « Fatal ».

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** système de GCC plus

## Exposition

**Tableau 3 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre)	%	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre)	%	Nombre cumulatif de cas, au 12 décembre	Pourcentage cumulatif
Cas liés à un voyage	97	0,8 %	84	0,6 %	3 747	2,6 %
Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé	7 367	58,2 %	6 902	52,9 %	88 616	62,4 %
Lien épidémiologique – type non spécifié	74	0,6 %	100	0,8 %	360	0,3 %
Aucun lien épidémiologique connu	4 393	34,7 %	4 440	34,0 %	45 244	31,8 %
Données manquantes ou inconnues	735	5,8 %	1 523	11,7 %	4 126	2,9 %
<b>Total</b>	<b>12 666</b>		<b>13 049</b>		<b>142 093</b>	

**Remarques :** Des renseignements sur la façon dont les cas sont répartis dans chaque catégorie sont présentés dans les notes techniques.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** système de GCC plus.

## Sous-groupes démographiques particuliers

**Tableau 4 : Résumé des cas de COVID-19 parmi les travailleurs de la santé : Ontario**

Travailleurs de la santé	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre)	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 12 décembre
Nombre de cas	630	628	11 186
Hospitalisation nécessaire	7	6	288
Soins intensifs	0	1	65

**Remarque :** Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** système de GCC plus

**Tableau 5 : Résumé des cas de COVID-19 liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée : Ontario**

Cas liés aux foyers de soins de longue durée	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre)	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre)	Nombre cumulatif de cas, au 12 décembre
Résidents	361	420	9 355
Décès parmi les résidents	64	19	2 511
Travailleurs de la santé	155	140	3 699
Décès parmi les travailleurs de la santé	0	0	8

**Remarques :** Des renseignements sur la façon dont les résidents et les travailleurs de la santé des foyers de soins de longue durée sont identifiés sont présentés dans les notes techniques. Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** système de GCC plus

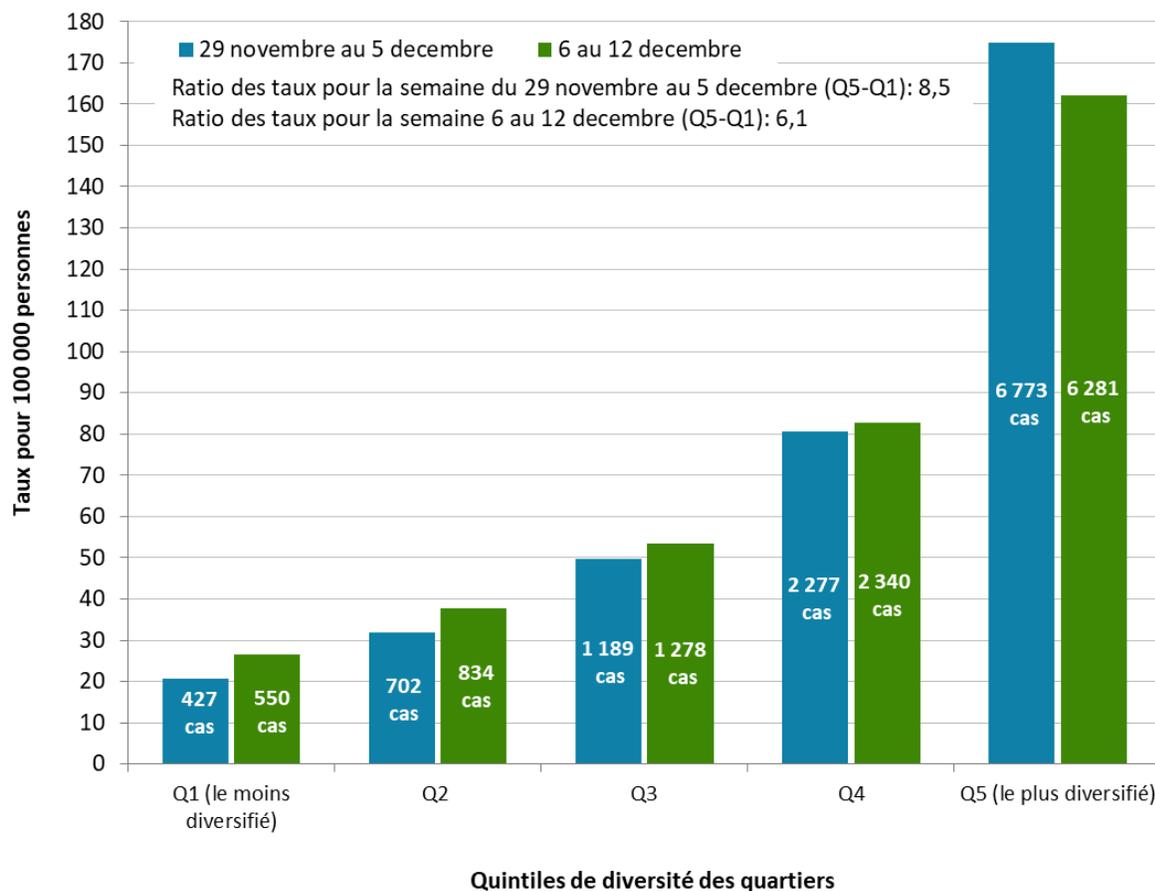
**Tableau 6 : Résumé du nombre de cas confirmés de COVID-19 parmi les enfants d'âge scolaire, selon le groupe d'âge : Ontario**

	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre)	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre)	Nombre cumulatif de cas du 30 août au 12 décembre
Âges : de 4 à 8 ans	357	394	2 769
Âges : de 9 à 13 ans	507	574	3 865
Âges : de 14 à 17 ans	494	480	3 727

**Remarques :** Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 pour les groupes d'âge indiqués, quelle que soit la fréquentation scolaire. Le nombre cumulatif de cas comprend les cas de COVID-19 signalés à partir de la 36<sup>e</sup> semaine (30 août au 5 septembre 2020).

**Data Source:** système de GCC plus

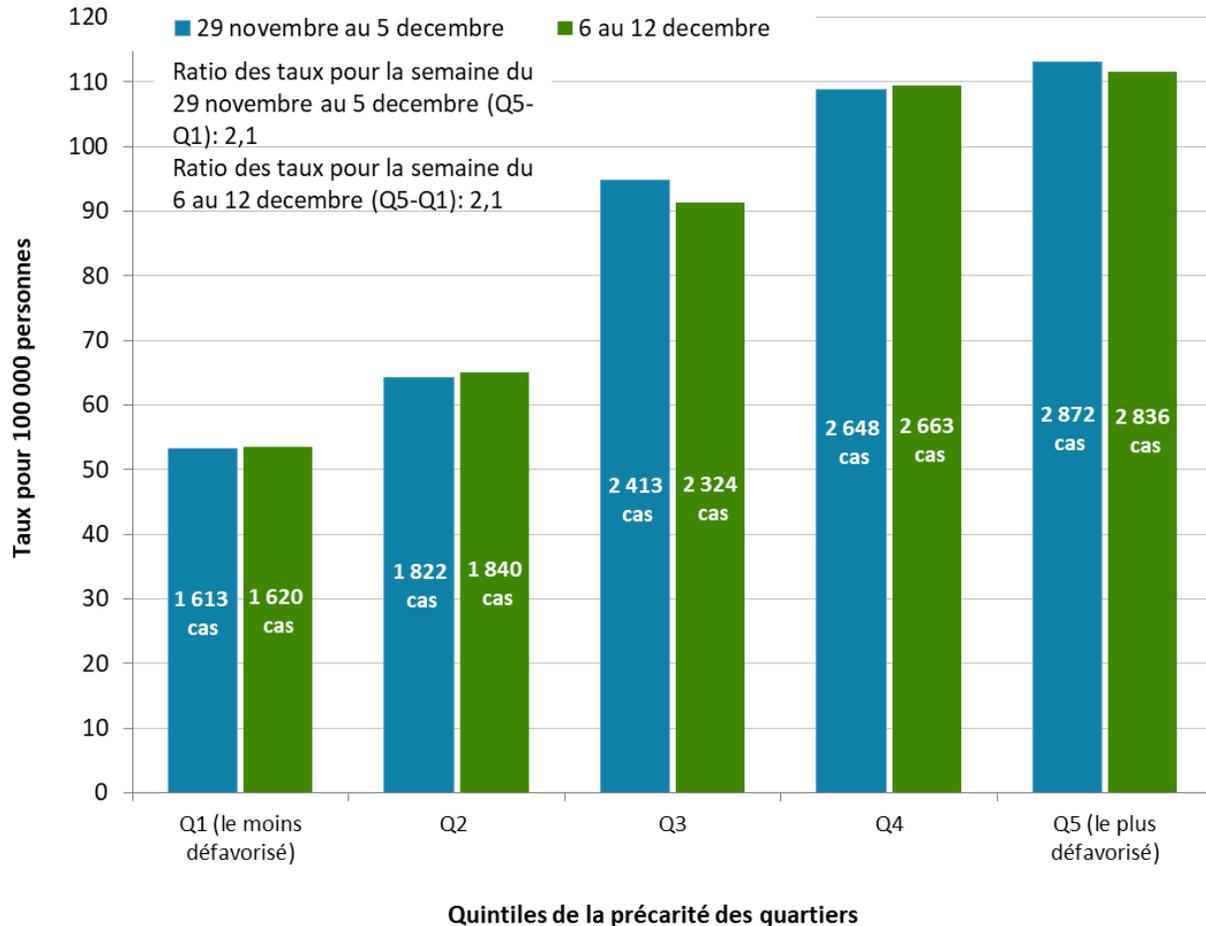
**Figure 6 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de diversité des quartiers : Ontario, 49<sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre) et 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre) 2020)**



**Remarques :** La diversité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de concentration ethnique de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d’immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années.

**Source des données :** système de GCC plus, indice de marginalisation ontarien

**Figure 7 : Taux et nombre de cas confirmés de COVID-19 selon chaque quintile de précarité des quartiers : Ontario, 49<sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre) et 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre 2020)**

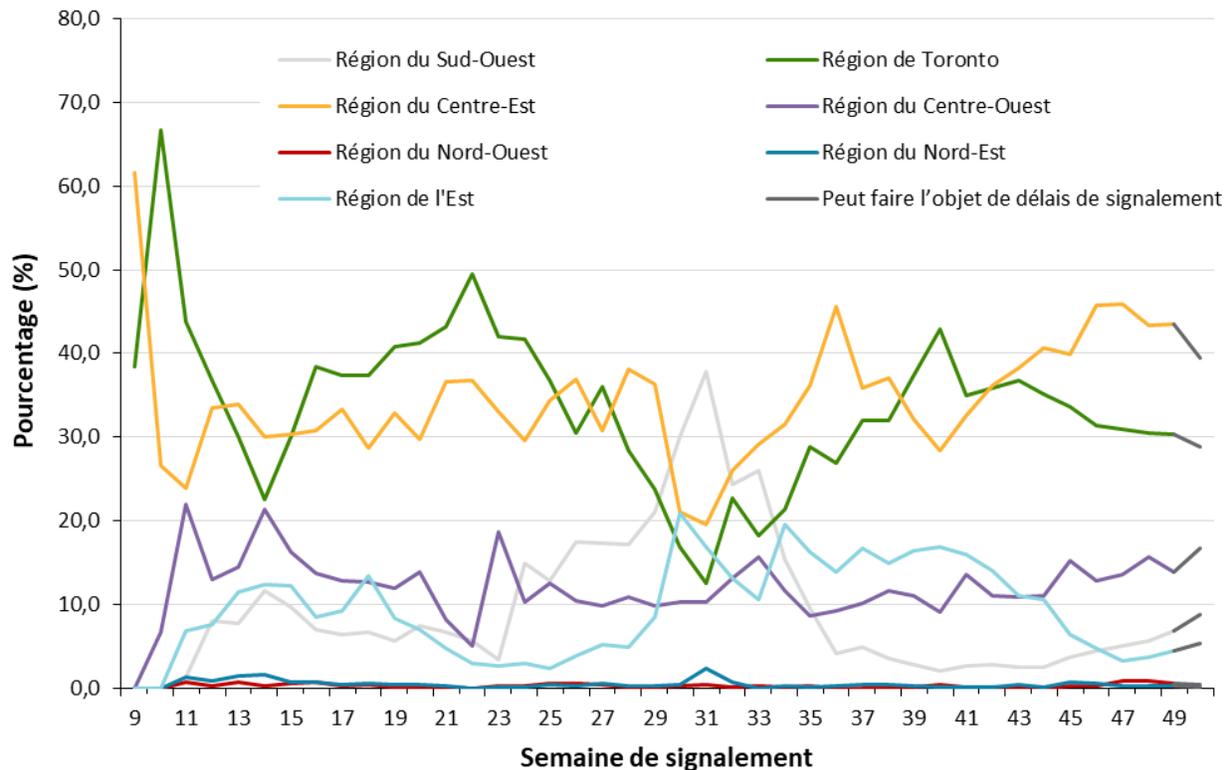


**Remarques :** La précarité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de précarité matérielle de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire.

**Source des données :** système de GCC plus, indice de marginalisation ontarien

## Répartition géographique des cas

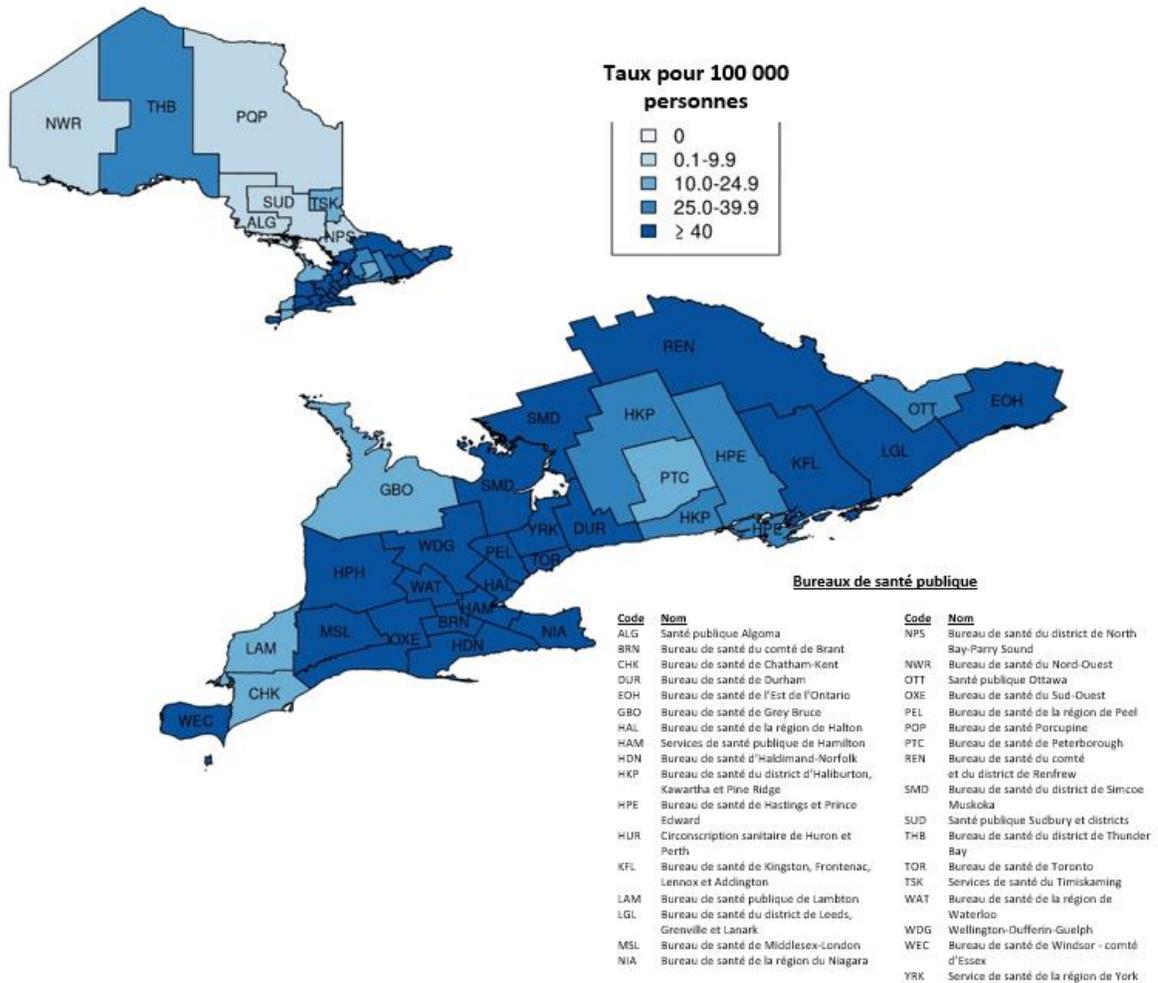
**Figure 8 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon la région et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 50<sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre 2020). Une liste des bureaux de santé publique par région est présentée au tableau 2A de [l'annexe A](#).

**Source des données :** système de GCC plus

**Figure 9 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pendant la 50<sup>e</sup> semaine de signalement à un bureau de santé publique (6 au 12 décembre 2020), selon le bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 signalés pendant la 50<sup>e</sup> semaine était de 87,8 cas pour 100 000 personnes.

**Source des données :** système de GCC plus

## Éclosions

Tableau 7 : Nombre d'éclosions de COVID-19 signalées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement : Ontario

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 50 <sup>e</sup> semaine 6 au 12 décembre	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 5 décembre
<b>Établissements fournissant des soins</b>	<b>84</b>	<b>271</b>	<b>1 393</b>
Foyers de soins de longue durée	45	143	790
Maisons de retraite	26	84	404
Hôpitaux	13	44	199
<b>Lieux d'hébergement collectif</b>	<b>27</b>	<b>82</b>	<b>395</b>
Établissements pénitentiaires	3	7	14
Refuges	0	5	76
Foyers de groupe/logements supervisés	15	49	255
Hébergement à court terme	0	0	7
Autres lieux d'hébergement collectif	9	21	43
<b>Établissements d'enseignement</b>	<b>52</b>	<b>190</b>	<b>616</b>
Garderies	10	52	217
Écoles élémentaires*	27	95	281
Écoles élémentaires et secondaires*	0	5	20
Écoles secondaires*	11	34	87
Établissements postsecondaires*	4	4	11
<b>Autres établissements</b>	<b>76</b>	<b>311</b>	<b>1 133</b>
Bars/restaurants/boîtes de nuit	6	20	111
Services médicaux/services de santé	1	9	50
Établissements de services personnels	1	3	11

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 50 <sup>e</sup> semaine 6 au 12 décembre	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 5 décembre
Établissements de conditionnement physique	2	11	45
Magasins de vente au détail	13	31	117
Autres établissements de loisirs	1	20	62
Lieux de travail - fermes	3	9	45
Lieux de travail - transformation des aliments	9	31	94
Autres types de lieux de travail	40	162	588
Autres	0	14	4
Inconnu	0	1	6
<b>Nombre total d'éclosions</b>	<b>239</b>	<b>854</b>	<b>3 537</b>

**Remarque :** La semaine de signalement reflète la date de signalement de l'éclosion ou, si cette date n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique. Les éclosions en cours comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le système de GCC plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée, ou lorsque la date de début de l'éclosion (déterminée par la date du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de signalement, ou si cette donnée est absente, la date de création du dossier) remonte à plus de cinq mois, même pour les éclosions dont l'état de l'éclosion qui est indiqué dans système de GCC ou le SIISP est « ouvert ». Le début de l'éclosion est déterminé par la date d'apparition du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de déclaration de l'éclosion, ou encore, si cette donnée est aussi manquante, la date à laquelle l'éclosion a été inscrite dans le système. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

\* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36<sup>e</sup> semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

**Source des données :** système de GCC plus

**Tableau 8 : Cas confirmés de COVID-19 liés aux écloisions selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

Cas liés aux écloisions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre)	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre)	Nombre cumulatif de cas
<b>Établissements fournissant des soins</b>	<b>862</b>	<b>984</b>	<b>19 024</b>
Foyers de soins de longue durée	577	561	14 020
Maisons de retraite	111	236	3 057
Hôpitaux	174	187	1 947
<b>Lieux d'hébergement collectif</b>	<b>150</b>	<b>95</b>	<b>2 257</b>
Établissements pénitentiaires	2	8	136
Refuges	5	1	652
Foyers de groupe/logements avec services de soutien	96	44	1 140
Hébergement à court terme	1	0	14
Autres lieux d'hébergement collectif	46	42	315
<b>Établissements d'enseignement</b>	<b>235</b>	<b>162</b>	<b>1 872</b>
Garderies	28	23	393
Écoles élémentaires*	141	64	971
Écoles élémentaires et secondaires*	13	44	152
Écoles secondaires*	47	28	326
Établissements postsecondaires*	6	3	30
<b>Autres établissements</b>	<b>604</b>	<b>469</b>	<b>7 227</b>
Bars/restaurants/boîtes de nuit	31	16	412
Services médicaux/services de santé	23	7	170
Établissements de services personnels	1	1	36
Établissements de conditionnement physique	9	11	359
Magasins de vente au détail	42	78	340

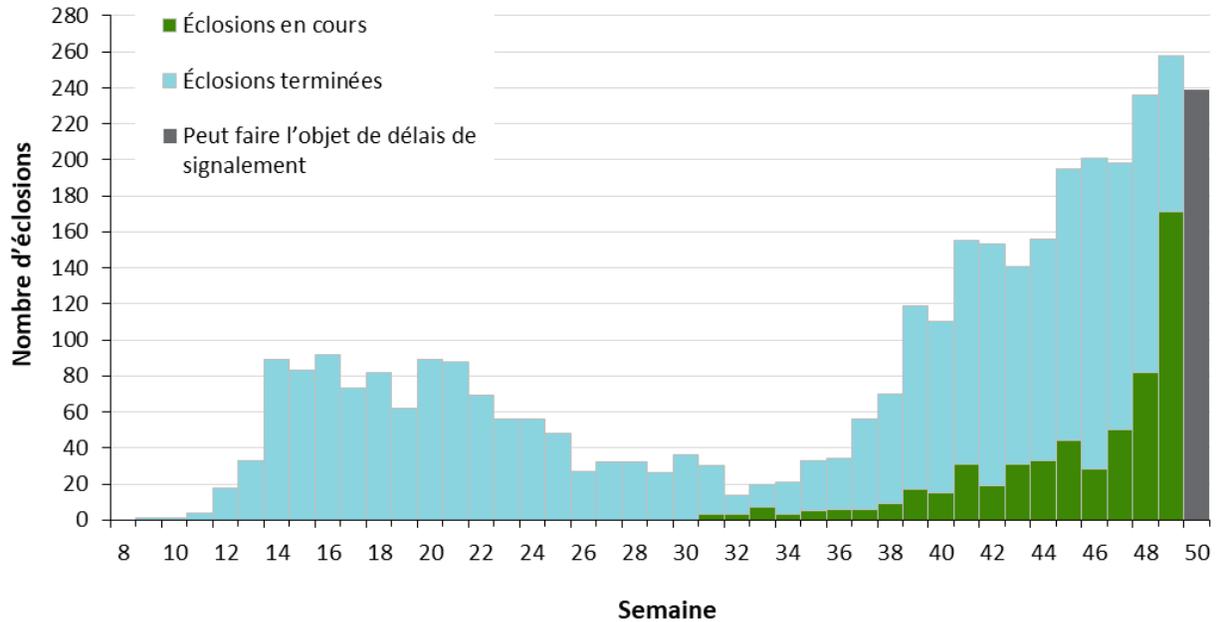
Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine (29 novembre au 5 décembre)	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine (6 au 12 décembre)	Nombre cumulatif de cas
Autres établissements de loisirs	45	53	528
Lieux de travail - fermes	27	27	1 525
Lieux de travail - transformation des aliments	84	58	887
Autres types de lieux de travail	325	203	2 857
Autres	17	15	44
Inconnu	0	0	69
<b>Nombre total d'éclosions</b>	<b>1 851</b>	<b>1 710</b>	<b>30 380</b>

**Remarque :** Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

\* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36<sup>e</sup> semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

**Source des données :** système de GCC plus

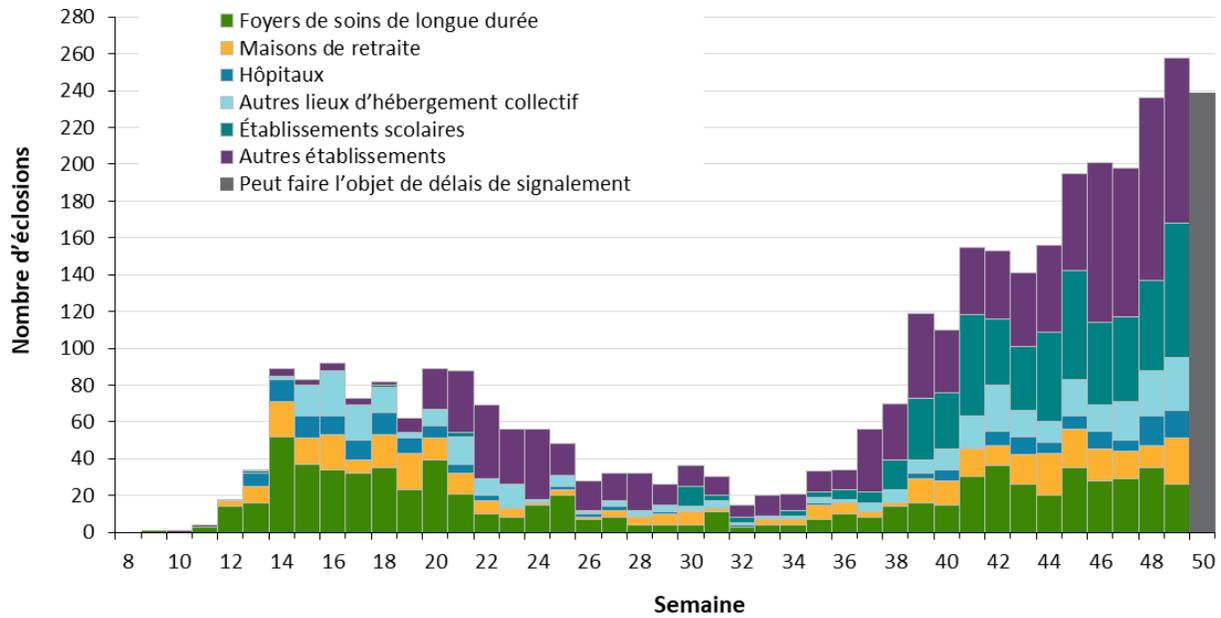
**Figure 10 : Nombre d'éclosions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le statut (éclosions en cours ou terminées) et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Si la date de signalement de l'éclosion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique est utilisée. Les éclosions en cours comprennent les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans le système de GCC plus sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée, ou lorsque la date de début de l'éclosion (déterminée par la date du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de signalement, ou si cette donnée est absente, la date de création du dossier) remonte à plus de cinq mois, même pour les éclosions dont l'état de l'éclosion qui est indiqué dans système de GCC ou le SIISP est « ouvert ». La 8<sup>e</sup> semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 50<sup>e</sup> semaine s'est échelonnée du 6 au 12 décembre 2020.

**Source des données :** système de GCC plus

**Figure 11 : Nombre d'éclotions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Si la date de signalement de l'éclotion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclotion par le bureau de santé publique est utilisée. La 8<sup>e</sup> semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 50<sup>e</sup> semaine s'est échelonnée du 6 au 12 décembre 2020. Les lieux d'hébergement collectif comprennent les foyers de groupe, les refuges, les établissements pénitentiaires, etc. Les éclotions dans les autres établissements comprennent celles survenues dans les lieux de travail, les garderies, les écoles, les restaurants, les établissements de loisirs etc.

**Source des données :** système de GCC plus

# Notes techniques

## Sources des données

- Les données présentées dans ce résumé reflètent :
  - les données extraites de la base de données du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP) du ministère de la Santé de l'Ontario pour le Bureau de santé de Toronto, à **15 h, le 15 décembre 2020**;
  - les données téléversées avec succès vers le ministère depuis les systèmes locaux : la base de données du système de saisie rapide de données sur le coronavirus (CORES) du Bureau de santé de Toronto et la Base de données d'Ottawa sur la COVID-19 (BDO) de Santé publique Ottawa, à **14 h, le 15 décembre 2020**;
  - les données extraites avec succès par SPO du système de gestion des cas et des contacts (système de GCC) de la Santé publique pour tous les autres bureaux de santé publique, à **13 h, le 15 décembre 2020**.
- Le système de GCC plus (qui comprend le système de GCC, le SIISP, le CORES, la BDO et le système de GCCTool) est constitué de systèmes dynamiques de déclaration des maladies, ce qui permet de mettre à jour de façon continue les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites du SIISP et des systèmes locaux constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des résumés précédents ou ultérieurs.
- Les données relatives aux prévisions démographiques de l'Ontario pour 2020 ont été fournies par SavoirSanté Ontario, du ministère de la Santé de l'Ontario. Les données ont été extraites le 26 novembre 2019.
- La date de référence du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada (PCCF+) est de mai 2020.
- Les analyses de l'équité en matière de santé (diversité et précarité des quartiers) utilisent les données de l'indice de marginalisation ontarien de 2016 et les données démographiques du recensement du Canada de 2016 :
  - Matheson, FI; van Ingen, T. 2016 Ontario marginalization index. Toronto, ON: Providence St. Joseph's and St. Michael's Healthcare; 2018. Publié conjointement avec Santé publique Ontario.
  - Statistique Canada. Canada, provinces, territoires, divisions de recensement (DR), subdivisions de recensement (SDR) et aires de diffusion (AD) - Région de l'Ontario seulement. Disponible à : [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page\\_dl-tc.cfm?Lang=F](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=F).

## Mises en garde concernant les données et méthodologie : données sur les cas

- Les données ne représentent que les cas signalés aux bureaux de santé publique et consignés dans le système de GCC plus. Par conséquent, le nombre de cas signalés peuvent faire l'objet d'une sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie, les démarches pour

obtenir des soins médicaux, qui peut découler de la sévérité de la maladie, les pratiques cliniques, les modifications apportées à la façon d'effectuer les tests de laboratoire et les pratiques en matière de signalement.

- Les tendances observées au fil du temps doivent être interprétées avec prudence en ce qui concerne la plus récente période en raison des délais de signalement ou de saisie des données.
- Tous les cas répondant à la [définition provinciale des cas confirmés](#), conformément à la définition de cas de la COVID-19 établie par le ministère de la Santé de l'Ontario, sont inclus, sauf en cas d'indication contraire (p. ex., les analyses qui décrivent les liens entre la COVID-19 et la marginalisation). Cela comprend les personnes qui ont reçu un résultat positif de détection d'immunoglobulines G (anticorps IgG) sériques ou plasmatiques contre le SRAS-CoV-2, ce qui a été ajouté à la définition de cas confirmé le **6 août 2020**.
- Dans le système de GCC plus, les cas de COVID-19 pour lesquels la classification ou la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, IGNORER, CAS EN DOUBLE ou toute autre variation de ces mentions ont été exclus. Le nombre de cas provinciaux de COVID-19 comprend les cas qui sont comptés une seule fois dans tous les systèmes à partir desquels les données sur les cas sont obtenues. Des doublons peuvent exister si ces cas n'ont pas été identifiés et résolus avant le téléversement des données au ministère.
- La date de signalement est la date à laquelle le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Elle est différente de celle des variations des cas quotidiens publiés par la province pour la même période et reflète la différence entre les nombres cumulatifs de cas publiés par la province d'une journée à l'autre.
- Les semaines de signalement correspondent aux semaines de surveillance de la grippe de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- La date d'épisode de cas est fondée sur une estimation de la date probable de l'apparition de la maladie. Cette date est calculée en fonction de la date d'apparition des symptômes, de la date de prélèvement ou d'analyse des échantillons ou de la date à laquelle le cas est signalé à un bureau de santé publique.
- Les cas dont l'âge est inconnu ou manquant ont été exclus des analyses selon l'âge.
- Les travailleurs de la santé comprennent les cas qui ont répondu « Oui » à l'une ou l'autre des professions suivantes : travailleur de la santé, médecin, infirmière ou infirmier, dentiste, hygiéniste dentaire, sage-femme, autres techniciens médicaux, préposé aux services de soutien à la personne, thérapeute respiratoire, premier intervenant.
- Les cas rétablis sont déterminés uniquement pour les cas de COVID-19 qui ne sont pas décédés. Les cas décédés sont classés fatals et non rétablis. Les cas indiqués ci-dessous sont jugés rétablis :
  - les cas qui sont déclarés « rétablis » dans le système de GCC, selon l'évaluation du bureau de santé publique local;
  - les cas qui ne sont pas hospitalisés et qui en sont à 14 jours après leur date d'épisode ou la date de prélèvement des échantillons (lorsque la date d'apparition des symptômes est inconnue);
  - les cas qui sont hospitalisés (aucune date de fin de l'hospitalisation n'est indiquée) et dont le dossier est fermé dans le SIISP (indiquant que le suivi du bureau de santé publique est terminé)

et qui en sont à 14 jours après l'apparition de leurs symptômes ou de la date de prélèvement des échantillons.

- Les données sur les hospitalisations, les admissions aux soins intensifs et les décès sont probablement sous-déclarées, car ces événements peuvent survenir après l'achèvement du suivi des cas par la santé publique. Les cas qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés après le suivi peuvent ne pas être saisis dans le système de GCC.
- Le nombre de décès est déterminé à l'aide du champ de résultat dans le système de GCC. Tout cas marqué « Fatal » est inclus dans les données sur le nombre de décès. Le champ Type de décès dans le système de GCC n'est plus utilisé aux fins de l'analyse des données.
  - La date de décès est déterminée selon la date du champ de résultat des cas marqués « Fatal ».
- Les hospitalisations comprennent tous les cas pour lesquels une date d'hospitalisation était indiquée au moment de l'extraction des données. Cela comprend les cas qui ont reçu leur congé de l'hôpital ainsi que les cas qui sont toujours hospitalisés. Les visites aux urgences ne sont pas incluses dans le nombre d'hospitalisations signalées.
- Les admissions aux soins intensifs comprennent tous les cas pour lesquels une date d'admission aux soins intensifs était indiquée au moment de l'extraction des données. Il s'agit d'un sous-ensemble du nombre de cas hospitalisés. Cela comprend les cas qui ont été traités ou qui sont toujours traités aux soins intensifs.
- La source probable d'infection est déterminée en examinant les champs relatifs au lien épidémiologique et à l'état du lien épidémiologique dans le système de GCC et les systèmes locaux. Si ces champs n'indiquent aucun lien épidémiologique, les champs des facteurs de risque sont examinés afin de déterminer si un cas est lié à un voyage ou à une éclosion confirmée, a été en contact avec un cas, a un lien épidémiologique – type non spécifié, n'a aucun lien épidémiologique (transmission communautaire sporadique), a été signalé alors que la source est inconnue ou lorsqu'aucune donnée n'est signalée. Dans certains cas, aucune donnée n'est communiquée si le cas est introuvable, s'il a été perdu aux fins du suivi ou s'il a été transmis à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Les cas ayant plusieurs facteurs de risque sont placés dans un seul groupe ayant une source d'infection probable selon une hiérarchie déterminée comme suit :
  - les cas dont la date d'épisode est *le 1<sup>er</sup> avril 2020 ou après* cette date : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > lié à un voyage > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues;
  - les cas dont la date d'épisode est *antérieure au 1<sup>er</sup> avril 2020* : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues.
- L'appellation « Résident d'un foyer de soins de longue durée » comprend les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Oui » au facteur de risque « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » et signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas); ou signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas) avec un âge supérieur à 70 ans et n'ayant pas répondu « Non » aux facteurs de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée ». L'appellation « Résidents d'un foyer de soins de longue durée » exclut les cas ayant répondu « Oui » aux facteurs de risque de l'une ou l'autre des professions des travailleurs de la santé.

- L'appellation « travailleurs de la santé liés aux écloisions dans les foyers de soins de longue durée » comprend les « travailleurs de la santé » associés à une écloision dans un foyer de soins de longue durée (indiquée dans le champ du nombre d'écloisions ou de commentaires sur le cas). Les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » ainsi qu'à une variable calculée de la catégorie « travailleurs de la santé » ont été exclus.
- Les « cas liés aux écloisions dans les écoles » comprennent les cas liés à une écloision, selon le palier scolaire (élémentaire, élémentaire/secondaire, secondaire, postsecondaire), qui répond à la définition d'une [écloision dans les écoles](#).
- Les types d'établissement d'enseignement sont définis par le ministère de l'Éducation.
  - Les écoles élémentaires et secondaires comprennent les écoles publiques et privées qui offrent aux enfants un enseignement de diverses années d'études (p. ex. de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, et de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année).
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur l'emplacement du bureau de santé où a été fait le diagnostic (BSD). Le BSD s'entend du bureau de santé publique sur le territoire duquel le cas résidait au moment de l'apparition de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition. Les cas pour lesquels le BSD déclaré est le MSSLD (afin d'indiquer qu'un cas n'est pas un résident de l'Ontario) ont été exclus des analyses.
  - Les bureaux de santé publique de la RGT comprennent le Bureau de santé de Durham, le Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé de Toronto et le Service de santé de la région de York.
- Les écloisions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans le système de GCC plus sans qu'une « date de la fin de l'écloision » soit indiquée.
- Les écloisions sont déclarées par le médecin hygiéniste local ou son représentant conformément à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et aux critères énoncés dans [les documents d'orientation du ministère](#).
- Les écloisions en milieu scolaire comprennent les écloisions déclarées pendant ou après la 36<sup>e</sup> semaine (30 août au 5 septembre).

## Mises en garde concernant les données et la méthodologie – ON-Marg

- L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) est un outil de données qui combine un large éventail d'indicateurs démographiques en plusieurs volets particuliers de la précarité. Il s'agit d'un indice fondé sur le territoire qui attribue une mesure de la précarité en fonction des caractéristiques d'un quartier et non des caractéristiques individuelles. Ainsi, les tendances démographiques générales d'un quartier peuvent ne pas refléter tous les résidents d'un quartier en raison de l'hétérogénéité inhérente des caractéristiques démographiques qui peuvent varier considérablement, en particulier dans les grandes zones rurales. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [site Web d'ON-Marg de SPO](#).
- La diversité des quartiers est définie à l'aide de la composante de concentration ethnique d'ON-Marg, qui mesure les populations susceptibles d'être en situation de précarité pour des raisons liées au racisme et à la discrimination. La diversité reflète la proportion de résidents non blancs et non autochtones (minorité visible) ou la proportion d'immigrants établis au Canada au cours des cinq dernières années. L'expression « minorité visible » est utilisée par Statistique Canada. Même si elle

est jugée dépassée, celle-ci est utilisée dans le présent document par souci de cohérence avec le recensement canadien.

- La précarité des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien d'ON-Marg, qui est étroitement liée à la pauvreté et qui reflète l'incapacité des particuliers et des communautés à répondre à leurs besoins matériels de base. Les indicateurs faisant partie de cette composante mesurent le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale.
- Dans le présent document, les « quartiers » correspondent aux aires de diffusion du recensement. L'indicateur de lien unique du Fichier de conversion des codes postaux (PCCF+) a été utilisé afin de recenser les personnes selon une aire de diffusion en fonction de leur code postal de résidence. Les cas sont ensuite attribués à un quintile de précarité contenant 20 % des quartiers de l'Ontario. Les quintiles des composantes de concentration ethnique et de précarité matérielle vont de 1 à 5. Le quintile 1 est celui ayant le degré le plus faible de précarité (c.-à-d. le moins diversifié ou défavorisé), tandis que le quintile 5 est celui ayant le degré le plus élevé de précarité (c.-à-d. le plus diversifié ou défavorisé).
- Les personnes décrites ci-dessous ne sont pas incluses dans les analyses qui résument l'impact de la COVID-19 parmi les Ontariennes et Ontariens qui peuvent vivre en situation de précarité.
  - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif ne sont pas incluses dans les données de recensement à partir desquelles les indicateurs de marginalisation (concentration ethnique et précarité matérielle) sont dérivés. Bien que ces cas représentent un grand nombre de cas et de décès dans l'ensemble, leur exclusion permet d'assurer des comparaisons appropriées puisque les résidents des établissements et des lieux d'hébergement collectif sont exclus d'ON-Marg.
  - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les aires de diffusion du recensement où les données ont été supprimées, et les cas dont les codes postaux sont manquants ou invalides n'ont pas pu être attribués à un quintile de précarité.
  - En raison de la suppression des données de certains indicateurs du recensement sur les réserves indiennes en Ontario, les résidents des réserves indiennes n'ont pas pu être inclus dans le système ON-Marg. Par conséquent, les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans des réserves indiennes n'ont pas pu être classées dans un quintile de précarité. Même si les Autochtones vivant hors réserve sont inclus dans cette analyse, à l'heure actuelle, les données sur l'identité autochtone ne sont pas recueillies ou saisies dans les dimensions d'ON-Marg.

## Annexe A

**Tableau 1A. Cas confirmés de COVID-19 selon la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
2	5 janvier 2020	11 janvier 2020	0	0
3	12 janvier 2020	18 janvier 2020	0	0
4	19 janvier 2020	25 janvier 2020	3	3
5	26 janvier 2020	1 <sup>er</sup> février 2020	0	3
6	2 février 2020	8 février 2020	0	3
7	9 février 2020	15 février 2020	0	3
8	16 février 2020	22 février 2020	1	4
9	23 février 2020	29 février 2020	13	17
10	1 <sup>er</sup> mars 2020	7 mars 2020	15	32
11	8 mars 2020	14 mars 2020	146	178
12	15 mars 2020	21 mars 2020	448	626
13	22 mars 2020	28 mars 2020	1 326	1 952
14	29 mars 2020	4 avril 2020	2 800	4 752
15	5 avril 2020	11 avril 2020	3 168	7 920
16	12 avril 2020	18 avril 2020	4 274	12 194
17	19 avril 2020	25 avril 2020	3 651	15 845
18	26 avril 2020	2 mai 2020	2 905	18 750
19	3 mai 2020	9 mai 2020	2 345	21 095
20	10 mai 2020	16 mai 2020	2 234	23 329
21	17 mai 2020	23 mai 2020	2 613	25 942
22	24 mai 2020	30 mai 2020	2 614	28 556
23	31 mai 2020	6 juin 2020	2 305	30 861

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
24	7 juin 2020	13 juin 2020	1 469	32 330
25	14 juin 2020	20 juin 2020	1 231	33 561
26	21 juin 2020	27 juin 2020	1 255	34 816
27	28 juin 2020	4 juillet 2020	1 084	35 900
28	5 juillet 2020	11 juillet 2020	865	36 765
29	12 juillet 2020	18 juillet 2020	932	37 697
30	19 juillet 2020	25 juillet 2020	996	38 693
31	26 juillet 2020	1 <sup>er</sup> août 2020	804	39 497
32	2 août 2020	8 août 2020	597	40 094
33	9 août 2020	15 août 2020	611	40 705
34	16 août 2020	22 août 2020	729	41 434
35	23 août 2020	29 août 2020	854	42 288
36	30 août 2020	5 septembre 2020	976	43 264
37	6 septembre 2020	12 septembre 2020	1 507	44 771
38	13 septembre 2020	19 septembre 2020	2 393	47 164
39	20 septembre 2020	26 septembre 2020	3 135	50 299
40	27 septembre 2020	3 octobre 2020	4 245	54 544
41	4 octobre 2020	10 octobre 2020	5 059	59 603
42	11 octobre 2020	17 octobre 2020	5 306	64 909
43	18 octobre 2020	24 octobre 2020	6 064	70 973
44	25 octobre 2020	31 octobre 2020	6 404	77 377
45	1 <sup>er</sup> novembre 2020	7 novembre 2020	7 625	85 002
46	8 novembre 2020	17 novembre 2020	10 430	95 432
47	15 novembre 2020	21 novembre 2020	9 927	105 359
48	22 novembre 2020	28 novembre 2020	11 019	116 378

<b>Semaine de signalement</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>	<b>Nombre de cas</b>	<b>Nombre cumulatif</b>
49	29 novembre 2020	5 décembre 2020	12 666	129 044
50	6 décembre 2020	12 décembre 2020	13 049	142 093

---

**Tableau 2A : Cas confirmés de COVID-19 selon le bureau de santé publique et la région : Ontario**

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 49 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 50 <sup>e</sup> semaine
Bureau de santé du Nord-Ouest	9	10,3	6	6,8
Bureau de santé du district de Thunder Bay	69	46,0	59	39,3
<b>TOTAL NORD-OUEST</b>	<b>78</b>	<b>32,8</b>	<b>65</b>	<b>27,4</b>
Santé publique Algoma	1	0,9	1	0,9
Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound	9	6,9	6	4,6
Bureau de santé de Porcupine	10	12,0	1	1,2
Santé publique Sudbury et districts	4	2,0	10	5,0
Services de santé du Timiskaming	2	6,1	7	21,4
<b>TOTAL NORD-EST</b>	<b>26</b>	<b>4,6</b>	<b>25</b>	<b>4,5</b>
Santé publique Ottawa	300	28,4	317	30,1
Bureau de santé de l'Est de l'Ontario	127	60,8	134	64,2
Bureau de santé de Hastings et Prince Edward	38	22,6	48	28,5
Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	46	21,6	87	40,9
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark	40	23,1	71	41,0
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	21	19,3	46	42,3
<b>TOTAL EST</b>	<b>572</b>	<b>29,7</b>	<b>703</b>	<b>36,5</b>
Bureau de santé de Durham	602	84,5	557	78,2

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 49 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 50 <sup>e</sup> semaine
Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge	35	18,5	59	31,2
Bureau de santé de la région de Peel	3 246	202,1	2 954	183,9
Bureau de santé de Peterborough	16	10,8	18	12,2
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	270	45,0	319	53,2
Service de santé de la région de York	1 350	110,1	1 245	101,6
<b>TOTAL CENTRE-EST</b>	<b>5 519</b>	<b>123,2</b>	<b>5 152</b>	<b>115,0</b>
Bureau de santé de Toronto	3 839	123,0	3 768	120,8
<b>TOTAL TORONTO</b>	<b>3 839</b>	<b>123,0</b>	<b>3 768</b>	<b>120,8</b>
Bureau de santé de Chatham-Kent	31	29,2	24	22,6
Bureau de santé de Grey Bruce	36	21,2	35	20,6
Bureau de santé de Huron-Perth	66	47,2	67	47,9
Bureau de santé publique de Lambton	20	15,3	21	16,0
Bureau de santé de Middlesex-London	224	44,1	263	51,8
Bureau de santé du Sud-Ouest	88	41,6	118	55,8
Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex	401	94,4	628	147,8
<b>TOTAL SUD-OUEST</b>	<b>866</b>	<b>51,2</b>	<b>1 156</b>	<b>68,4</b>
Bureau de santé du comté de Brant	54	34,8	85	54,8
Services de santé publique de Hamilton	479	80,9	611	103,2

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 49 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 49 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 50 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 50 <sup>e</sup> semaine
Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk	26	22,8	53	46,5
Bureau de santé de la région de Halton	391	63,2	425	68,6
Bureau de santé publique de la région du Niagara	165	34,9	284	60,1
Bureau de santé de la région de Waterloo	453	77,5	449	76,8
Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	198	63,5	273	87,5
<b>TOTAL CENTRE-OUEST</b>	<b>1 766</b>	<b>62,0</b>	<b>2 180</b>	<b>76,5</b>
<b>TOTAL ONTARIO</b>	<b>12 666</b>	<b>85,2</b>	<b>13 049</b>	<b>87,8</b>

**Remarque :** Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

## Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

## Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Résumé épidémiologique hebdomadaire - Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 6 au 12 décembre 2020. Toronto, ON. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020.

## Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à [cd@oahpp.ca](mailto:cd@oahpp.ca).

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter [santepubliqueontario.ca](http://santepubliqueontario.ca).

